Commune de
PLAINE-HAUTE
Côtes d'Armor

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 022-212201701-20260223-2026017D-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 23 février 2026

Nombre de membres			
Effectif légal	En exercice	Présents	Ayant pris part à la délibération
19	**18**	**16**	**18**

Date de la convocation
18/02/2026
Date d'affichage
18/02/2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi vingt-trois février à vingt heures, le conseil municipal, convoqué en séance ordinaire le dix-huit février deux mille vingt-six s'est réuni à la mairie de Plaine-Haute au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Mr Philippe PIERRE, Maire.

Etaient présents : PIERRE P, LOYER JY, REPERANT E, RAOULT S, LUCAS R, LE COQ P, HUGER D, PANSART JF, OIZEL R, LETORT N, BONNY V, FERON M, BLANCHARD S, TOQUET C, LE MOINE N, MEHEUT L.

Absents : LE FOL B, LE COQ O.

Pouvoirs : LE FOL B à LETORT N, LE COQ O à TOQUET C.

Secrétaire de séance : LOYER JY.

Délibération n°2026017 : Subventions et participations 2026

Les commissions vie associative et finance réunies le 10 février 2026 ont étudié les demandes de subvention pour l'année 2026.

ASSOCIATIONS LOCALES	2026	Commentaires
Avenir Sportif Plénaltais	1 200,00 €	*dont bonification de 200€ versé en fin d'année 2026 si respect de la charte citoyenne*
Avenir Sportif Plénaltais	150,00 €	*pour le tournoi des jeunes*
Anciens d'Algérie FNACA	100,00 €	
Association de chasse "La Plaine-Hautaise"	100,00 €	
Les randonneurs des Chaos	100,00 €	
Club cyclotouriste	100,00 €	
Plenalta gym	200,00 €	*2 sections*
Les amis de Ste Anne	100,00 €	
Plenalta Breizh	100,00 €	
La pétanque plénaltaise	100,00 €	
Comité de jumelage	1 200,00 €	*10ème édition de Plaine-Haute en fête*
Team Les Chouffards	250,00 €	*dont 150€ pour l'organisation d'un 1er trail*
Comité organisation Plaintel Plaintel	50,00 €	
Quintin Roller Club	180,00 €	*15 enfants x 12€ (= forfait par mineur exerçant une activité non présente sur la commune)*
MJC Quintin	1 748,00 €	*1€ par habitant*
JSP Quintin	100,00 €	*2 jeunes sapeurs- pompiers*
L'outil en main	24,00 €	*2 enfants*
Ainsidanse	240,00 €	*20 enfants*
Les bébés dans l'eau Ploufragan	12,00 €	*1 enfant*
Ploufragan handball	96,00 €	*8 enfants*
Cercle des nageurs de St Brieuc	12,00 €	*1 enfant*
BMX Trégueux	72,00 €	*6 enfants*
Réserve	300,00 €	

TOTAL (C/65748)	**6 534,00 €**	

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 022-212201701-20260223-2026017D-DE

ECOLES	**2026**		**Commentaires**
Amicale laïque	33,00 €	4 356,00 €	*Tous les enfants présents au 01/02/2026 : 132*
A.P.E.L.	33,00 €	2 079,00 €	*Tous les enfants présents au 01/02/2026 : 63*
Ecole Diwan St Brieuc		409,10 €	*Forfait pour 1 élève en élémentaire*

PARTICIPATION CHARGES EXTRA SCOLAIRES SUR DEMANDE DES FAMILLES	**2026**		**Commentaires**
Voyage linguistique ou culturel : une fois / 1er cycle secondaire sur demande des familles	30,00 €	600,00 €	*Prévision : 20 élèves* *Pour voyage scolaire réalisé à partir de 01/01/2026*
Participation transport scolaire sur demande des familles	40,00 €	3 200,00 €	*Prévision : 80 élèves / à compter de la rentrée de 09/2026*

AUTRES ORGANISMES	**2026**	**Commentaires**
Maison Familiale Rurale Plérin	90,00 €	*45€ x 2 élèves*
Protection civile	50,00 €	
Centre d'information droits de la femme	50,00 €	
TOTAL (C/65748)	**10 834,10 €**	

Il conviendrait de verser un forfait de surveillance du site de Sainte Anne du Houlin de 120€ à Françoise Oger ainsi qu'un forfait de surveillance du boulodrome de 120€ à Marcel et Brigitte Le Coq.

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Stéphane Raoult,
Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

ATTRIBUE les subventions et participations 2026 comme indiqué dans les tableaux ci-dessus,

ALLOUE un forfait de surveillance du site de Sainte Anne du Houlin de 120€ à Françoise Oger ainsi qu'un forfait de surveillance du boulodrome de 120€ à Marcel et Brigitte Le Coq pour l'année 2026.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Philippe PIERRE